

# ESPACES NATURELS & PAYSAGES



Le patrimoine naturel et paysager **des zones humides des bords de Garonne** est diversifié et d'une valeur remarquable.

De nombreux habitats pour la faune et la flore sont recensés. Ainsi, on distingue particulièrement les prairies et les haies caractérisant le système bocager. L'intérêt écologique des prairies est fortement dépendant du degré hydromorphique de celles-ci. D'autres « grands » habitats remarquables sont également présents comme les boisements, la Garonne, les cours d'eau, les fossés, les marais, etc.



La diversité des habitats, support de la faune et de la flore, permet une grande biodiversité à l'échelle du territoire. Toutefois, on remarque une faible prospection naturaliste.

Le secteur d'étude se situe sur l'un des trois grands axes de migration occidentale et constitue un refuge privilégié pour de nombreux oiseaux. Parmi la faune remarquable et protégée, on peut citer à titre d'exemple le Vison d'Europe, la Loutre, le Pélobate cultripède (batracien) ainsi qu'un papillon : l'Azurée de la Sanguisorbe.

Au niveau de la flore, il existe également de nombreuses espèces dont certaines sont emblématiques telles que l'Angélique à fruits variables et la Fritillaire pintade. Des arbres d'intérêt patrimonial sont aussi observés comme les Saules, l'Aulne glutineux, le Frêne, le Chêne pédonculé, etc.

Trois grands ensembles de paysages composent le bocage et sont hérités des activités du passé, principalement de l'agriculture. On distingue ainsi, le bocage fermé localisé principalement au nord, le bocage ouvert avec des parcelles de prairies plus grandes et les vignobles.

Une partie du territoire est actuellement suivie et protégée par différentes mesures départementales, nationales et européennes : Natura 2000 ; ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) ; ZPENS (Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles) ; zones vertes du SDAGE Adour-Garonne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), périmètre de protection du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation). Toutefois, de nombreuses menaces sont présentes parmi lesquelles on peut mentionner la déprise agricole, qui entraîne la disparition des prairies, le développement d'espèces invasives, le drainage des zones humides, les grandes cultures, les dépôts sauvages, etc. De même certains projets « extra-territoriaux » peuvent s'avérer être des menaces potentielles pour la préservation du bocage, comme par exemple le projet de la Ligne à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse.



## ENJEUX ET PISTES D'ACTION :

- Limiter les espèces envahissantes.
- Surveillance des pollutions physico-chimiques.
- Réalisation du Docob Natura 2000.
- Adapter le clapet de drainage d'une zone humide à proximité du bourg d'Ayguemorte-les-Graves.
- Maintenir en eau le plus longtemps possible les prairies.
- Bon entretien des ruisseaux, rouilles et haies.
- Veille sur les grands projets d'infrastructure.
- Aménagements pour la libre circulation des poissons.
- Développement de suivis naturalistes à l'échelle du territoire.
- Lutte contre les dépôts sauvages d'ordures et les remblais.
- Contrôler les plantations à l'intérieur du bocage.
- Lutte contre la déprise agricole.